



26/11/2025 12:19





FICHE PRATIQUE

La lutte contre la prolifération du moustique tigre

Contrairement à la majorité des espèces de moustiques "autochtones", le moustique Aedes albopictus, espèce invasive, est inféodé aux zones urbaines et péri-urbaines du fait de la nature de ses gites de reproduction constitués de petites "collections" d'eau.

Il s'agit d'un moustique très agressif et donc particulièrement nuisant pour l'homme.

Son degré de progression dans un département est très rapide, puisqu'il peut le coloniser dans sa grande majorité en moins de 10 ans.

La destruction des gîtes larvaires : une priorité

Afin de lutter contre la prolifération de cette espèce de moustiques, les seules mesures efficaces consistent à détruire ses gites de reproduction constitués de petites collections d'eau

Ce moustique n'ayant pas la capacité de voler très loin (150 mètres maximum), sa présence est toujours liée à l'existence de gites larvaires chez soi ou dans le proche voisinage.

Outre la destruction des gites larvaires dans le lieu où sont ressenties les nuisances, des actions doivent étre initiées à l'échelon d'un quartier ou de la commune, dans les espaces publics et privés, afin de faire diminuer la densité de population de ce moustique d'une façon globale. Il s'agit alors d'actions ciblées visant la mobilisation de la population et de collectivité (mobilisation sociale).

Exemples de gites larvaires :

- soucoupes de pots de fleurs
- bidons de stockage d'eaux pluviales
- mobilier de jardin (pieds de parasols ...)
- · jouets
- terrasses sur plots, toits terrasses, tabourets d'évacuation des eaux pluviales, coffrets techniques, etc...
- · piscines abandonnées ou bâches
- La suppression des gîtes consiste à les vider (solution à privilégier), les couvrir, les remplir de sable ou gravillons, etc.

Cas des réserves d'eaux pluviales

Objectif: rendre l'accès à l'eau impossible aux moustiques

Moyens:

- Prévoir des systèmes de stockages conçus de façon à ce que l'accès à l'eau par les moustiques tigres soit impossible de façon pérenne : arrivée et sortie d'eau indépendantes, trop-plein, arrivée d'eau déconnectée et isolée de la lame d'eau.
- couvrir les réservoirs ouverts à l'air libre avec une moustiquaire ou un tissu fin, bien tendu afin qu'il n'entre pas au contact de l'eau.

Courrier: CS 93383 - 69418 Lyon cedex 03 04 72 34 74 00 - www.avvergne-thone-alpes.sante.govv.fr Twitter: (sans.ara_sante

9

26/11/2025 12:19



Partout, supprimez les collections d'eaux

Avaloirs pluviaux, pièges à sable, réseaux techniques, bornes de chantiers, bassins d'eau claire, creux d'arbres

Cartographiez et traitez (anti-larvaire) lors de leur mise en eau

▶ Incitez à une pratique modifiée lpas d'eau dans les vases, à la place : sable humide)

▶ Raisonnez-leur arrosage. Terreau humide, jamais d'eau apparente

Soucoupes sous les pots de fleurs, vases

▶ Videz-les au moins une fois par semaine ou remplissez de sable qui, mouillé, permet à la plante d'y puiser son eau

Gouttières, rigoles d'évacuation obstruées

▶ Curez-les et entretenez-les très régulièrement

Réserves d'eau (bidons, bacs pour arrosage)

▶ Couvrez-les de toiles moustiquaires ou autre tissu

Stockages d'objets susceptibles de conserver l'eau ▶ Videz-les puis retournez-les ou rentrez-les

Contact

ars-ara-environnementsante@ars.sante.fr

En savoir plus

www.signalementmoustique.fr

Agence régionale de santé (ARS) Auvergne-Rhône-Alpes

241 rue Garibaldi - CS 93383 69418 Lyon Cedex 03 04 72 34 74 00 www.ars.auvergne-rhonealpes.sante.fr

Entente interdépartementale Rhône-Alpes pour la démoustication (EID)

31 chemin des Prés de la Tour 73310 Chindrieux 04 79 54 21 58 www.eid-rhonealpes.com





26/11/2025 12:19